



p. 4 écoles :

Quoi de neuf cette année ?

p. 17 associations :

AFR : Un nouveau centre de loisirs pour les 3-6 ans

ÉCOLES 4-5

Retour sur la rentrée
Deux départs en retraite

TRAVAUX 6

Réaménagement du bâtiment de la mairie
Aménagements intérieurs du bâtiment
Léa Blain

URBANISME 7

Le point sur les autorisations d'urbanisme

MAIRIE 8-9

Des départs et des arrivées au sein des services municipaux
La reconnaissance anticipée avant naissance : à quoi ça sert ?
Changer de nom de famille : plus simple depuis le 1^{er} juillet 2022
Nouvel adressage

ECONOMIE 10-11

Les nouvelles entreprises : HELP'Emploi, La Rivière des Pains, Géo Auto Contrôle, Erica Coiffure, Feu Vert, O'Plan, Nathalie Rey

ENVIRONNEMENT 12

Land Share : une application pour partager la nature en tout sécurité !
Journée mondiale de nettoyage de la planète

CULTURE 13-14

Départs à la retraite à l'école de musique
Une semaine à la médiathèque

SOCIAL 13

Le Clos fleuri a accueilli l'école de musique

INTERCOMMUNALITE 14

Relais Petite enfance : un lieu d'information pour les parents et les professionnels de la petite enfance

JEUNESSE 15-16

Un nouveau directeur à la MFR
La rentrée au collège Olympe de Gouges
Nouveau dispositif :
Le Contrat d'Engagement Jeune

ASSOCIATIONS 16-17

Un nouveau bureau à l'USC
Les actus de l'AFR

FESTIVITES 18-19

Retour en images sur les 100 ans de l'USC, la fête de la musique, la vogue, le marché d'artisans, le cinéma en plein air, le forum des associations, le tournoi de rentrée de l'USC, les journées du patrimoine

AGENDA 20

PHARMACIE

FRAISSE Muriel
518 Grande Rue
Tél : 04.76.38.47.50

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

LOPEZ Patricia
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.46.51

INFIRMIERS Centre de soins infirmiers SIRCO

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.26.35

DUMARCHE Valérie
CLIZEL Armelle
JAUNE Maud
21 route de Saint-Antoine
Tél : 04.76.64.09.59

OSTÉOPATHE

SORLIER Romain
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.65.37.08.23

KINÉSITHÉRAPEUTES

ARNAUD Josselin
ESCOFFIER Laurent
MODENA Julie
PENET Julie
214 pl. du Champ de Mars
Tél : 04.76.38.24.79

ORTHOPHONISTE

BEZIAU Céline
130 allée de la Gloriette
Tél : 06.78.46.56.03

PÉDICURE/PODOLOGUE

HUMBLOT Emmanuele
650 bis ZI La Gloriette
Tél : 04.76.38.64.72

PSYCHOLOGUES

BRASSIN Caroline
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.79.84.65.40
DANIEL Pascale
1745 chemin des Ports
Tél : 06.72.95.79.83

PSYCHO-PRATICIENS

DE CHARENTENAY Brice
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.62.12.62.30
www.psy-saint-marcellin.com

ROGAN Manuel
33 place de la République
Tél : 06.43.90.51.84

HYPNO-THERAPEUTE

RICHARD Kristel
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.60.53.71.12
krconsult@orange.fr

REFLEXOLOGUE

PENARD Valérie
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.50.39.69.30

NATUROPATHE

FÉROT Perrine
33 place de la République
Tél : 06.33.10.52.92

VÉTÉRINAIRE

DECARD Sandra
84 route de St-Antoine
Tél : 06.15.86.66.12

Etat-civil

NAISSANCES

- > GOFFIN Logan né le 17 juillet 2022 à Romans sur Isère, fils de GOFFIN Nicolas et de MONIER Alison.
- > MAZOYER Mélaïne née le 23 juillet 2022 à la Tronche, fille de MAZOYER Joris et de CESARATTO Jacynthe.
- > MITTAINE Jules né le 09 août 2022 à Voiron, fils de MITTAINE Benjamin et de ROLIN Eloïse.
- > THIRION Gabriel né le 22 août 2022 à Voiron, fils de THIRION Lucas et de HARLE Justine.
- > MANDIER Clélya née le 27 août 2022 à La Tronche, fille de MANDIER Anthony et de VIVIER Cindy.

MARIAGES

- > SIEBERT Katy et FERASSON Jordan le 21 mai 2022
- > CATHALA Myriam et HALUS Yvan le 04 juin 2022
- > CANE Léa et REPITON Flavien le 25 juin 2022
- > BARBIER Valérie et GÉMOND Michel le 02 juillet 2022
- > MAGNIN-LACHAUX Aline et MENONI Enzo le 09 juillet 2022

- > INTARTAGLIA Aude et SOUVIGNET Marc le 30 juillet 2022
- > LAURANS Julie et ROS-MONTEIL Xavier le 13 août 2022
- > LACROIX Aurore et LABEAUME Jocelyn le 20 > août 2022
- > USSEGLIO Juliette et CRESSON Florian le 10 > septembre 2022

DÉCÈS

- > CARRA Léopold le 28 mai 2022 - 97 ans
- > COQUAND Anne-Marie le 31 mai 2022 - 84 ans
- > DE CRÉCY Maurice le 20 juin 2022 - 90 ans
- > DEYGAS Raphaël le 03 juillet 2022 - 22 ans
- > COLLETTE Astrid le 05 juillet 2022 - 62 ans
- > PAULIN Michelle épouse PELLOTIER le 25 juillet 2022 - 83 ans
- > FUMIATO Umbertina veuve FAYARD le 26 juillet 2022 - 97 ans
- > GAVIN Marie veuve ROYANNAIS le 30 juillet 2022 - 88 ans
- > GUINOT Josette le 23 août 2022 - 91 ans
- > RODON Paul le 25 août 2022 - 88 ans



édito

Cher(e)s Chattois(es),

Les festivités et animations culturelles des derniers mois ont permis de nous retrouver et de renforcer les échanges. Je citerai les 100 de l'USC en mai, la fête de la musique en juin, la Vogue avec son grand feu d'artifices en juillet, le cinéma en plein air et le marché animé d'août, les journées du patrimoine en septembre... Ces nombreux événements démontrent notre attachement à animer notre commune, avec les associations, au profit du bien vivre ensemble.

Vous m'entendez chaque fois que je peux, me réjouir de la grande richesse associative dont nous bénéficions à Chatte, avec environ 40 associations, actives, dans des domaines très variés. Cela participe à faire vivre le village et à entretenir le lien entre les habitants. Dans ce sens, le forum des associations du mois de septembre a accueilli 400 personnes environ (acteurs associatifs et habitants/usagers). A cette occasion, je tiens à remercier tous les acteurs, bénévoles ou professionnels, qui participent à l'animation sportive, culturelle, de mémoire, et de solidarité de notre belle commune.

La préservation du lien social est importante pour nous permettre d'affronter la rentrée 2022, dans un contexte international « morose » conséquence des crises internationales. Nos pensées vont naturellement aux habitants de l'Ukraine et aux familles réfugiées qui ont été accueillies sur Chatte, dans un bel élan de solidarité.

Comme vous le savez, la France, comme de nombreux pays, risque d'être confrontée à une crise énergétique importante pendant l'hiver 2022/2023. Elle devrait malheureusement se traduire par une hausse des prix de l'énergie et notamment de l'électricité, du gaz et du fioul, dans un contexte, inflationniste, de surcroît. Aussi, au titre des économies d'énergies, et afin d'éviter des dérives financières et budgétaires, nous avons demandé à tous les utilisateurs de bâtiments et équipements communaux (élus, agents, associations...) d'être particulièrement vigilants aux écogestes et à la prévention des surconsommations avec notamment une température recommandée de 19°C dans les bâtiments.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement doit nous permettre de continuer à préparer l'avenir en continuant à investir. Dans ce cadre nous débutons le chantier de réhabilitation de la totalité du bâtiment vétuste de la mairie qui date du 19^{ème} siècle. Cette reprise des surfaces existantes (toiture, façade et de l'intérieur) va permettre une rénovation fonctionnelle, et énergétique, tout en préservant les caractéristiques architecturales du bâtiment qui sera ainsi valorisé. La rénovation de la maison communale, principal équipement du service public, va permettre de réorganiser les services municipaux au sein d'un espace entièrement repensé au service de la population et de la démocratie (cérémonies officielles, conseils municipaux...). Le confort global sera amélioré pour les agents de la mairie et pour les usagers. Pendant le chantier, la mairie a été relocalisée provisoirement à la Maison des associations « Paul Bossan ».

Ce projet est emblématique de notre volonté « infaillible » de continuer à améliorer le cadre de vie des habitants de Chatte qui méritent des équipements de qualité, comme la médiathèque, le gymnase, la MDA, les écoles rénovées...

Vous pouvez compter, comme toujours, sur mon engagement à votre service, avec mon équipe.

Très cordialement.

André ROUX, Maire

horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 11 h 30

Samedi : 8 h 30 - 11 h 00

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Service Urbanisme - CCAS

Services techniques :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

Coordonnées :

MAIRIE DE CHATTE

Tél : 04.76.38.45.30

www.commune-chatte.fr

Commune de Chatte-Isère



Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 450 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

Retour sur la rentrée

A chaque rentrée les mêmes interrogations :

Les effectifs seront-ils conformes aux prévisions ? Dans les classes ? À la cantine ? Quels enseignants pour remplacer les départs ? Les personnels d'accompagnements seront-ils au rendez-vous ?

A ces questionnements légitimes, des nouveautés, mais pas d'imprévus majeurs pour cette rentrée 2022.



Des effectifs rassurants

Les effectifs restent relativement stables. La hausse constatée en petite section de maternelle (31 élèves) est de bon augure pour les années à venir.

Le Covid a porté un coup aux effectifs de la cantine et de la garderie. Nombre de familles qui ont dû s'adapter à la suspension de ces services pendant la pandémie ne réinscrivent pas forcément leurs enfants.

Cinq nouvelles enseignantes

En élémentaire, trois professeurs des écoles ont été nommés pour remplacer Madame Gutierrez et Monsieur Soranzo partis en retraite : Madame Dauriac en CM1/CM2, Madame Ecosse qui assure la décharge du Directeur et Madame Leray en complément du temps partiel de Madame Puig.

A l'école maternelle, le poste de Madame Guérin en disponibilité a été confié à deux enseignantes à mi-temps ; Mesdames Agnes et Escalle qui travaillent les lundi et mardi pour l'une, les jeudi et vendredi pour l'autre.

Quelques changements parmi le personnel d'accompagnement

Contrairement aux deux premiers points évoqués, ce domaine concerne directement la mairie car c'est elle qui recrute et rémunère les personnels ATSEM.

Perrine Munari, qui jusqu'alors assurait les remplacements d'ATSEM, s'est vu confier le demi-service de Marie Pierre Saporito qui a souhaité travailler à mi-temps cette année scolaire.



Par ailleurs Caroline Mieton, jeune Chattoise en formation CAP petite enfance, est accueillie en contrat d'apprentissage et accompagnée par Emmanuelle Lacoste, ATSEM dans la classe de PS/GS.

Caroline Mieton



“ Répartition des élèves et affectation des enseignants

Professeur	classe	Nombre d'élèves
Ecole maternelle des Chatons		
Mme Chervet	PS/MS	25 (16+9)
Mme Kasnicki	PS/GS	24 (15+9)
Mme Agnes /Mme Escalle	MS/GS	24 (12+12)
Ecole élémentaire Léa Blain		
Mme Giraud	CP	20
Mme Iserable	CP/CE1	22 (6+16)
Mme Puig/Mme Leray	CE1/CE2	21 (13+8)
M Chareyre/Mme Ecosse	CM2	25
Mme Dauriac	CM1/CM2	22 (16+6)
Mme Haegel	CM1	23
Mme Chanéac	CE2	23
	Total	229



Deux départs en retraite

Ils avaient débuté leur carrière à la même époque, à l'école normale, ils l'achèvent en même temps à Chatte.

Le 28 juin dernier, lors d'une cérémonie chargée d'émotions, on a salué le départ en retraite de Madame Joëlle Gutierrez et de Monsieur Philippe Soranzo.

Comme à l'accoutumée, on a retracé la carrière de chacun. Au discours du maire, se sont succédées les interventions des intéressés émaillées d'anecdotes et souvenirs mais disant chacune le bonheur d'une vie consacrée aux enfants.

Dans ce genre de cérémonie, il est un signe qui, mieux que tous les discours, révèle la marque que laissera l'enseignant dans son école : c'est le nombre et parfois l'âge des personnes venues lui rendre hommage. Sur ce point, nos futurs retraités ont été honorés. Collègues, élèves, parents d'élèves, anciens ou nouveaux, ils étaient nombreux !

Monsieur Soranzo, titulaire remplaçant dans notre canton, avait surtout marqué son passage à Saint André-en-Royans où il avait enseigné 27 ans et dirigé l'école. Certains étaient venus du Vercors pour le remercier.

Pour Madame Gutierrez, en fonction dans nos écoles depuis 1999, l'évènement a réuni un nombre impressionnant d'anciens élèves, certains mêmes, parents d'élèves aujourd'hui. Pour eux, au-delà de l'enseignement reçu, impossible d'oublier tous les projets qu'elle a initiés et mis en œuvre. Et comment ne pas saluer son engagement pour leur éducation citoyenne ? Sa classe ne manquait jamais les commémorations nationales.

Merci et bonne continuation dans la tranche de vie qui s'ouvre à eux !





■ Réaménagement du bâtiment de la mairie

Les services municipaux ont libéré les lieux début juillet et depuis, les affaires communales s'opèrent dans les locaux de la Maison des Associations. Pendant dix-huit mois vos habitudes seront perturbées, nous comptons sur votre compréhension.

A titre indicatif, voici quelques échéances et précisions sur le déroulement des travaux.

En août, le désamiantage du bâtiment a été effectué par une entreprise spécialisée ; mesure indispensable avant l'ouverture des chantiers. Les traces d'amiante se situaient essentiellement dans les anciens logements des enseignants (ex SIRCO), sans danger en l'absence de travaux.

Le mois de septembre a été consacré à la préparation des chantiers. En octobre, les travaux débutent par la démolition des cloisons et planchers du rez-de-chaussée. Quand la nouvelle dalle sera coulée, l'opération se répètera à l'étage. Viendront ensuite, courant 1^{er} trimestre 2023, les réfections des façades et toitures.

Les chantiers se succéderont ensuite selon un planning précis établi par le cabinet ARCANE, maître d'ouvrage.

Pour suivre les opérations la mairie a recruté un OPC, professionnel chargé de l'Ordonnancement, du Pilotage et de la Coordination des chantiers. Son rôle est déterminant car, de ses exigences et sa rigueur dépendent l'enchaînement des travaux, leur bonne exécution et le respect des délais.

Les réunions de chantiers hebdomadaires qui ont débuté le 26 septembre sont convoquées et pilotées par l'OPC. Elles rassemblent, selon les besoins, architectes, entrepreneurs et représentants de la mairie pour faire le point et rendre compte de la progression des travaux, ajuster le planning, corriger les dysfonctionnements ou remédier aux imprévus.



■ Aménagements intérieurs du bâtiment Léa Blain

Les travaux extérieurs étant achevés, restaient à compléter les réfections intérieures du bâtiment occupé par l'école élémentaire et l'école de musique. C'est chose faite depuis cet été.

Les salles de l'étage ont été totalement redistribuées, créées ou restaurées pour répondre aux besoins exprimés d'une part, par les professeurs de musique et d'autre part, par les enseignants qui disposaient d'une salle polyvalente partagée. Pour y accéder, deux escaliers, comme auparavant, et dorénavant un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.

Les trois salles de classe du rez-de-chaussée étaient quasiment « restées dans leur jus » depuis des décennies. Les

planchers incurvés obligeaient parfois les enseignantes à placer des cales sous les bureaux pour retrouver l'horizontalité des plans de travail. La réfection n'était pas un luxe mais une nécessité. Depuis la rentrée donc, trois salles refaites à neuf du sol au plafond avec des murs repeints dans des tons pastel choisis par les intéressées et des éclairages neufs.

Aujourd'hui le bâtiment Léa Blain est totalement restauré.

Totalement ? Pas tout à fait. Pendant les congés de Toussaint, l'escalier intérieur dont on veut conserver l'élégance et le charme d'origine sera restauré dans les règles de l'art.



Le point sur les autorisations d'urbanisme

(et déclarations préalables de travaux) :

Avant d'entreprendre des travaux de construction ou de modifications d'un bâtiment, il est nécessaire de se renseigner en mairie afin de prendre connaissance des règles d'urbanisme décrites dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

En fonction du type et du lieu des travaux, il est nécessaire d'obtenir une autorisation d'urbanisme.

Un permis de construire

est imposé pour :

- Toute nouvelle construction.
- Une extension de bâtiment de plus de 20 m² ou 40 m² selon le zonage du PLU.
- Une extension de bâtiment compris entre 20 et 40 m² qui porterait la surface habitable à plus de 150 m².

Une déclaration préalable de travaux (DP)

est exigée dans les situations suivantes :

- Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment : portes, fenêtres, toiture, agrandissement et/ou création d'une ouverture, isolation par l'extérieur, pompe à chaleur, ravalement de façade...
- Transformation d'un garage de plus de 5 m² en pièce d'habitation.
- Construction nouvelle (abri de jardin, garage, pergola...) quand son emprise au sol est comprise entre 5 m² et 20 m².
- Construction d'une piscine si la superficie de bassin est supérieure à 10 m² et inférieure ou égale à 100 m² ou installation pendant plus de 3 mois d'une piscine hors-sol dont la superficie de bassin est supérieure de 10 m².
- Changement de destination d'une construction (d'un bâtiment agricole ou commercial en habitation par exemple).
- Installation de panneaux photovoltaïques.
- Agrandissement : surélévation, véranda, terrasse, pièce supplémentaire (si l'extension est inférieure ou égale à 20 m² ou 40 m² selon le zonage du PLU).
- Clôture et mur d'enceinte.

La liste n'est pas exhaustive.

Le permis de construire sera obligatoire, chaque fois que les travaux concernent des surfaces supérieures à celles indiquées pour les déclarations préalables.



POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :

le Service urbanisme en mairie

Tél. : 04 76 38 45 30 - Mail : urbanisme@commune-chatte.fr
ou services en ligne et formulaires disponibles sur www.service-public.fr.

Vous devez déposer de préférence vos demandes sur <https://sve.sirap.fr>
ou directement en mairie, ou boîte aux lettres de la mairie ou par courrier.

Des départs et des arrivées au sein des services municipaux

Après 22 années de bons et loyaux services, Marie-France Gay a fait valoir ses droits à la retraite. Embauchée fin 1999 pour assurer un remplacement d'un an, elle sera ensuite titularisée, lors de la création d'un nouveau poste d'agent d'entretien.

Travaillant tout d'abord à temps partiel, ses interventions vont progressivement évoluer au fil des années et à partir de 2016, Marie-France exerce à temps complet pour la commune. Elle avait la charge de l'entretien de plusieurs bâtiments communaux : mairie, école Jean de La Fontaine, bureaux et vestiaires de la caserne des pompiers et espace enfance jeunesse.

Depuis le 1^{er} juillet et le début d'une retraite bien méritée, elle peut profiter pleinement de sa famille, ses trois enfants et sa petite-fille née cette année.

Souhaitons à présent la bienvenue à Cécilia Quillien, en poste depuis le 1^{er} septembre, en remplacement de Marie-France Gay. Originaire de la Loire, elle s'est installée récemment dans la région avec son fils, adolescent. Elle effectue les mêmes missions d'agent d'entretien que Marie-France et intervient aussi, provisoirement, dans les bâtiments de la Cure et de la police municipale.

Saluons également l'arrivée de Kevin Michel, apprenti au sein des services techniques de la commune, pour sa deuxième année de formation en CAP IMTB (Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments). Agé de 16 ans habitant à Chasselay, il poursuit sa scolarité à la MFR de Chatte. Très motivé, il envisage déjà de poursuivre ses études l'an prochain vers un Bac pro MELEC (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés).

Enfin, signalons le départ par mutation de Mireille Martel, embauchée par la commune en 2018 en qualité d'adjoint d'animation et d'adjoint du patrimoine. Mireille intervenait à la médiathèque et aussi lors des temps périscolaires. Souhaitons-lui bonne continuation dans ses nouvelles fonctions de responsable de la médiathèque d'Upie.

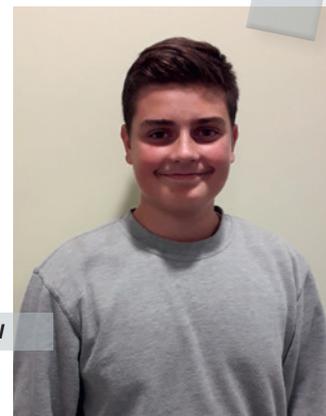
Quentin Favetto, également agent périscolaire de la commune depuis 2018, effectuait en parallèle depuis plusieurs mois et le départ en retraite de Suzanne Dorly, des interventions pour l'entretien de certains bâtiments communaux. Il n'occupera plus à présent cette fonction complémentaire, puisqu'il vient d'être recruté par l'AFR en tant qu'animateur pour le centre de loisirs.



André Roux, Suzanne Dorly et Marie-France Gay



Cécilia Quillien



Kevin Michel



Mireille Martel



Quentin Favetto



La reconnaissance anticipée avant naissance :

à quoi ça sert ?

Dans le cas d'un couple de parents non mariés ou pacsés, la filiation s'établit automatiquement pour la mère dès lors que son nom figure dans l'acte de naissance de l'enfant.

En revanche, pour établir la filiation paternelle, le père doit reconnaître l'enfant. Il n'est pas obligé d'en informer la mère ni d'avoir son autorisation. Et le plus tôt pendant la grossesse est le mieux !

Concrètement, en cas de souci de santé de la mère, par exemple, au moment de l'accouchement, le père sera le responsable légal de l'enfant. Autre exemple : si le couple se sépare avant la naissance, le père devra assumer ses responsabilités vis-à-vis de l'enfant reconnu. Ou si le père venait à décéder pendant la grossesse, son enfant pourrait tout de même porter son nom et le lien de filiation serait établi.

La reconnaissance anticipée permet au père de ne pas être tenu de se rendre en mairie pour la déclaration à la naissance (délai de 5 jours).

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant les documents suivants : justificatif d'identité, justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois et en indiquant la profession de la future mère et la profession du futur père.



Changer de nom de famille : plus simple depuis 1^{er} juillet 2022

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de changer son nom de famille par simple déclaration à l'état civil. Pour cela, il faut être majeur. On pourra choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux. Cette procédure, introduite dans le Code civil par la loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation, sera possible une seule fois dans sa vie. Un parent pourra aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire.



Nouvel adressage

Dans les mois à venir, un certain nombre d'habitants de notre commune verront leurs adresses modifiées. Ceci n'est pas du tout le fait de la municipalité, mais une mesure imposée pour le déploiement rapide de la fibre optique sur notre commune et pour, qu'à terme, tous les Chattois puissent en profiter.

Cette nouvelle technologie, qui couvrira dans les années à venir toute la France, permettra d'améliorer fortement la rapidité et la qualité de la réception de la téléphonie, d'internet, de divers multimédias ou autres et aussi de supprimer ce que l'on appelle les « zones blanches » (aucune réception).

Ce nouvel adressage, qui facilitera aussi la recherche des coordonnées GPS, impose d'éliminer sur la commune, d'une part, une quarantaine de noms de lieux apparaissant en double, (exemple, place de l'église et rue de l'église, rue de la Gloriette et impasse de la Gloriette ...) et d'autre part tous les numéros suivis d'une lettre (exemple 1145A et 1145B ...)

Chaque habitant touché par un changement d'adresse sera averti par un courrier individuel et recevra ou viendra retirer en mairie sa nouvelle plaque numérotée. L'ensemble de cet adressage modifié sera également publié sur le site internet de notre commune.

Très consciente des problèmes engendrés par ces modifications, imposées à la commune, la municipalité fera tout pour aider à résoudre au mieux, les éventuelles difficultés que certains d'entre vous pourraient rencontrer.

Les nouvelles entreprises

> HELP'EMPLOI



« HELP'EMPLOI » une nouvelle agence d'interim qui depuis le mois dernier, a ouvert ses bureaux au 85 chemin des Gameux, dans la zone industrielle de la Gloriette. Filiale du groupe « ATOLL » (attention, rien à voir avec les opticiens du même nom : ATOL) cette agence est dirigée par Madame Arod, assistée à l'accueil de Madame Farcas.

La gestion des offres et des demandes d'emplois touche toutes les propositions de postes, dans tous les domaines d'activités, en intérim, comme en CDD ou en CDI.

Les inscriptions sont ouvertes tous les jours, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Agence de CHATTE : 04 81 65 57 05 - chatte@helpemploi.fr - www.helpemploi.fr.



> GÉMO AUTO CONTRÔLE

Un nouveau centre de contrôle technique automobile a ouvert ses portes, au 1005 ZI la Gloriette, depuis le 19 septembre. Le gérant, Geoffroy Gémo, dont la famille est bien connue dans la région, a décidé de créer son entreprise, après avoir exercé cette activité pendant plusieurs années comme salarié.

Les 133 points de contrôle effectués lors d'une visite permettent de vérifier l'état de marche du véhicule, qu'il soit léger (moins de 3,5 tonnes) ou lourd (poids total en charge supérieur à 3,5 tonnes). Concernant la réglementation, le 1er contrôle doit être effectué au cours des 6 mois précédant le 4ème anniversaire de la 1ère mise en circulation du véhicule. Puis, le contrôle se fera tous les deux ans. Lors d'une vente d'une voiture de plus de 4 ans, un contrôle technique doit, dans certains cas, être fait.

Pour contacter GémO Auto Contrôle, tél : 04 38 90 23 82 (visite avec ou sans rendez-vous).

Pour plus d'informations : <https://www.gemo-auto-contrôle.fr/>

> LA RIVIÈRE DES PAINS

Arrivés à Chatte durant le mois de juillet, Monsieur et Madame Rivière ont repris la boulangerie face à la fontaine sur la place de la République. Ce jeune couple a deux petites filles scolarisées, au collège et à Jean de La Fontaine.

Sur la Côte d'Azur Monsieur Rivière avait ouvert plusieurs boulangeries pour un patron ; avec son épouse, ils ont choisi notre commune pour se lancer à leur propre compte pour la première fois.

Travail à l'ancienne avec des farines exemptes de tout additif et produites dans le respect de l'environnement, fabrication entièrement maison pour le pain, la pâtisserie et la viennoiserie.

Assisté d'une pâtissière, Monsieur Rivière forme aussi deux jeunes apprentis.

Bienvenue donc à « La Rivière des Pains » puisque tel sera le nom de ce nouveau commerce.

Pour les contacter : 04 38 90 19 96.



> ERICA COIFFURE

Depuis le 9 août, le salon de coiffure installé dans le centre du village, 8 place de la République a changé de propriétaire. En effet, « 1 temps pour soi » est devenu « Erica Coiffure ». Et c'est Erica Beurley, qui vous accueille à présent dans un espace rénové. Originnaire de la région, elle avait auparavant un salon de coiffure à Saint-Marcellin, qu'elle a tenu pendant 14 ans.

Spécialiste en coloration et mèches, Erica Beurley privilégie l'utilisation d'huiles essentielles dans ses produits et soins.

Outre les coupes, coiffage et diverses prestations de coiffure, elle propose, sur place, la vente de produits spécialisés.

Ouverture du mardi au samedi sur rendez-vous. Tél : 04 76 64 40 47.



> FEU VERT



Eric et Frédérique Noury, ont ouvert depuis le 8 septembre un centre auto Feu Vert dans la ZI La Gloriette. Originaires de la Drôme, les gérants ont recruté localement et se sont entourés d'une équipe de trois techniciens, deux vendeurs et deux apprentis pour leur magasin, qui correspond aux nouveaux modèles développés par la franchise : 200 m² de surface de vente et 300 m² d'atelier.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, ainsi que le samedi de 9h00 à 17h00, il est possible de prendre rendez-vous pour l'entretien ou la réparation de son véhicule (auto, moto, scooter) ou de trouver, côté boutique, plusieurs rayons d'équipements et pièces auto.

Feu Vert propose aussi à la vente une gamme de vélos et trottinettes électriques, avec leurs accessoires, des véhicules à deux roues dont ils assurent l'entretien et les réparations.

Il est également possible de commander en ligne (<https://www.feuvert.fr/>) et se faire livrer en magasin. Pour contacter Feu vert Chatte, tél : 04 85 57 00 50.



> NATHALIE REY

Afin de répondre aux attentes d'un public toujours soucieux de prendre soin de sa forme, à tout âge, Nathalie Rey propose des cours de Fitness Danse et de Cool Danse.

Cool Danse est un programme de danse facile à suivre qui permet de bouger avec des mouvements adaptés afin de garder un mode de vie sain et actif. Les chorégraphies ne comportent pas d'impact au sol. Les cours de Cool Danse ont un rythme adapté à tous les publics. Pour garder le rythme de la vie en s'amusant, en dansant sur des musiques latino, (pas besoin de partenaire !!!)

Quant au cours de Fitness Danse, comme son nom l'indique, c'est surtout du fitness. Les chorégraphies comportent des mouvements plus cardio et les musiques sont toujours inspirées des rythmes latins. Lors de cette séance, il est proposé du renforcement musculaire, abdos - fessiers - étirements.

NATHALIE REY - Éducatrice Sportive diplômée aux activités gymniques d'expression et d'entretien - 765 ZI La Gloriette - Tél : 06 75 03 33 59.

> O'PLAN

Nathalie et Christian Rey, leurs neveux Sébastien Revol et Anthony Revol se sont associés pour ouvrir leur restaurant, bar, cave à vins - 670 ZI de la Gloriette à Chatte (à la place de My Beers).

« O'PLAN » leur enseigne, n'est autre qu'une déclinaison du nom du quartier d'origine de la famille Rey, à Saint Marcellin, à savoir « HAUT PLAN ».

Une salle et une terrasse de 110 couverts entièrement rénovées vous accueillent tous les jours avec une carte composée de plats traditionnels à base de produits frais et locaux, qui respectent les saisons. Pour accentuer plaisir, rencontre et convivialité, des soirées à thème sont organisées une fois par mois et un grand écran permet de suivre des événements sportifs importants.

Une privatisation de l'établissement est possible.

Facebook - Instagram pour suivre l'actualité : OPLAN38

Pour tous renseignements ou réservations : 04 38 90 31 43.



Land share : une application pour partager la nature en toute sécurité !



Land Share est une application mobile conçue par la Fédération des Chasseurs de l'Isère avec l'appui financier du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle vise à informer en temps réel, les autres usagers de la nature des battues en cours. Une première en France !

Dans les faits, les chasseurs renseignent leurs différentes zones de chasse sur une application interne : Protect Hunt. Le jour J, ils activent la zone de chasse concernée et renvoient l'information sur une seconde application, grand public : Land share.

Ainsi, tous ceux qui ont préalablement téléchargé Land share, promeneurs, vététistes, cavaliers..., reçoivent une notification à proximité de la zone chassée (800m). Ensuite, libre à eux, d'adapter ou non leur itinéraire.

Journée mondiale de nettoyage de la planète

Cette année, la commune a choisi la date de la journée mondiale du 17 septembre pour sa collecte annuelle des déchets.

C'est par un samedi matin ensoleillé qu'une cinquantaine de personnes ont pris part, dans une ambiance conviviale, à la collecte des déchets abandonnés sur les bords des routes de notre commune.

Afin de nettoyer sur un plus large secteur, plusieurs groupes ont été formés, rassemblant jeunes et moins jeunes agissant pour le même but.

Cette année, la collecte a permis de ramasser un important volume de déchets : 15 m³ dont de nombreux encombrants (lits moteurs, portes de voiture, gravats, salons de jardin...) et toujours plus de mégots. Désolant !

A l'issue de la matinée, un verre de l'amitié a été offert par la municipalité pour remercier tous les bénévoles, de leur participation à la préservation de notre environnement.



Départs à la retraite à l'école de musique



François BRUNEL



Benjamin LÉOPOLD

Elisabeth et François Brunel, tous deux titulaires du Diplôme d'Etudes Musicales, furent des piliers incontournables de l'Ecole de Musique Municipale pendant 25 ans. Ils font valoir leurs droits à la retraite en cette fin d'année 2022.

Tous deux nés en 1960, ils se connaissent depuis 46 ans..., et c'est à l'école de musique de Peyrins, en 1974, qu'ils se sont rencontrés.

Ce qui a motivé Elisabeth et François à se diriger vers la musique, c'est avant tout une tradition musicale omniprésente dans les deux familles.

dans différents orchestres, elle a très vite convaincu ses différents employeurs de lui proposer des postes de direction. Ce fut ainsi le cas à Peyrins de 1981 à 1988, puis à Génissieux de 1990 à 1998 et enfin à Chatte de 1998 à nos jours.

François s'est spécialisé dans les cuivres (trompette et cornet à pistons !). Inscrit au Conservatoire de Romans, puis à celui de Valence, il a suivi au final une formation sur 3 ans au DE (Diplôme d'Etat) qui est avant tout une reconnaissance individuelle d'un très haut niveau de pratique musicale. Ainsi, il a participé à un grand nombre de groupes : harmonies, quintettes et ensembles de cuivres, orchestres symphoniques et big bands. Il est arrivé à Chatte en 1998 et quittera l'école de musique le 01 novembre prochain.

Elisabeth et François se sont plus à dire qu'ils ont toujours beaucoup apprécié de travailler au sein de l'école de musique de Chatte.

Soyons rassurés, ces deux piliers ne nous quittent pas sans relève, la direction laissée par Elisabeth revient désormais à Benjamin Léopold qui garantit une belle continuité dès cette rentrée à notre chère école de musique.

Les grands parents d'Elisabeth ont offert des cours de musique à tous leurs enfants, quant au père de François, il a joué longtemps de la clarinette à l'harmonie de Peyrins.

C'est la voisine d'Elisabeth, saxophoniste qui l'a motivée très jeune pour cet instrument. A 15 ans, elle a intégré le Conservatoire de Romans pour y décrocher une médaille d'or. A 20 ans, elle était diplômée du Conservatoire de Lyon et diplômée d'Etat à 28 ans.

Quant à la voie purement professionnelle, elle a saisi l'opportunité de rejoindre des écoles de musiques qui fleurissaient dans les années 80. Professeure de saxophone à moult endroits, joueuse en quatuor, en harmonie et

social

Le Clos fleuri a accueilli l'école de musique

Au début de l'été, les élèves ont offert une audition qui a ravi les résidents de l'EHPAD, heureux de retrouver les enfants qu'ils n'avaient plus entendus depuis le début de la crise sanitaire.

Les résidents ont été conquis par la qualité de ce concert privé reflétant le travail de toute l'année !

Voici quelques-uns de leurs retours :

« Encore bravo pour le spectacle. Merci pour le travail effectué par les enfants. »

« Bravo et merci encore. C'est tellement émouvant de voir et d'entendre ces enfants magnifiquement dirigés... »

« Bravo ! Magnifique spectacle. »...



Une semaine à la médiathèque...



Pour beaucoup, une médiathèque c'est tout simplement un lieu où l'on peut emprunter des livres. Mais derrière les portes de ce bel équipement, Sandrine Margaillan nous en dit plus sur son métier et le fonctionnement de cette structure, dont elle est la responsable. Parfois méconnu, un important travail de préparation, classement et d'organisation des animations est aussi mené lorsque la médiathèque est fermée au public.

Par exemple, le mardi matin est essentiellement consacré au rangement et au reclassement des livres, après les retours toujours nombreux du week-end, ainsi

qu'à de la gestion administrative. C'est aussi le créneau de passage de la navette du réseau Pass'thèque, qui permet aux habitants du territoire de bénéficier d'un catalogue étendu à ses 15 bibliothèques, sans avoir à se déplacer.

Il faut donc préparer les réservations, enregistrer celles qui arrivent pour les adhérents chattois et gérer les retours. Sandrine réceptionne chaque semaine six caisses de livres !

Le jeudi matin, c'est gestion de planning, préparation des actions culturelles (et oui la médiathèque, c'est en moyenne un événement tous les 15 jours), c'est aussi l'occasion de formations et de réunions avec le réseau Pass'thèque pour travailler sur des projets communs (salon du livre, informatisation...).

Le jeudi après-midi et le vendredi matin sont réservés à l'accueil des scolaires (maternelle, élémentaire et MFR), mais aussi des tout-petits du multi-accueil et des résidents de l'EHPAD.

Ce sont aussi des créneaux qui permettent de définir les livres à acheter, en fonction de l'actualité littéraire, des échanges avec des libraires et des tomes de séries qu'il faut compléter (en moyenne, 500 ouvrages sont acquis chaque année).

Enfin, le mercredi, le vendredi après-midi et le samedi matin sont les principales journées d'ouverture au public, où chacun peut venir emprunter, se faire conseiller, utiliser les postes multimédias... en résumé, Lire, Découvrir, Rêver et Partager à la médiathèque de Chatte.



intercommunalité

Relais Petite Enfance (RPE) :
un lieu d'information pour les parents et pour les professionnels de la petite enfance

«Parents ou futurs parents, vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil sur le territoire, d'informations sur le contrat de travail, sur les aides de la CAF ? Vous avez des questions concernant l'adaptation, la séparation, la coéducation, etc ? Les responsables du Relais Petite Enfance (ex RAM) vous accompagnent dans vos démarches.

Assistants maternels, futurs assistants maternels ou employés à domicile, vous souhaitez des informations administratives ou éducatives, des renseignements sur les formations ? Vous avez besoin d'être soutenus au sein de votre exercice professionnel ? Vous souhaitez rencontrer d'autres professionnels petite enfance ? Les responsables du Relais Petite Enfance (RPE) vous reçoivent lors des permanences et lors des temps d'éveil avec les jeunes enfants que vous accueillez.

**Voici les coordonnées
des 4 antennes RPE de Saint Marcellin
Vercors Isère Communauté :**

CHATTE :

04.76.64.44.45 et ramstmarcellin-chatte@smvic.fr

ST-MARCELLIN :

04.76.64.96.07 et ramstmarcellin-chatte@smvic.fr

ST-ROMANS :

04.76.38.18.53 et ramdam@smvic.fr

VINAY :

04.76.38.94.74 et ramapetitspas@smvic.fr

Un nouveau directeur à la MFR

Après 40 ans à travailler à la Maison Familiale Rurale dont 20 années en tant que directeur, André Roux a pris sa retraite. C'est Philippe Agier qui lui a succédé le 26 août dernier.

Philippe est arrivé à la Maison Familiale Rurale en novembre 1995 comme formateur. Aujourd'hui, c'est soutenu par une équipe soudée qui apprécie ses qualités d'homme de valeurs, qu'il a candidaté au poste de Directeur. Il a été nommé par le Conseil d'Administration fin mai 2022.

Philippe veut garder la même ligne de conduite que son prédécesseur, c'est à dire maintenir un suivi régulier et individuel pour chaque élève, avoir une certaine exigence à leur égard, être à l'écoute en cas de difficulté personnelle ou professionnelle. De même, il restera très attentif aux demandes et besoins des professionnels du secteur. Il sera au service du territoire en proposant des formations qui répondent au mieux à leurs attentes.

Pour la Maison Familiale Rurale, il souhaite qu'elle reste à taille humaine avec des effectifs permettant à chacun de pouvoir être formé dans de bonnes conditions et continuer de travailler au côté des maîtres de stage.

Philippe souhaite continuer et renforcer les voyages à l'étranger dans des pays plus ou moins éloignés afin de faire découvrir aux jeunes d'autres modes de vie, d'autres us et coutumes.

Dans l'immédiat, deux projets vont se concrétiser, l'un concerne les repas des élèves avec prochainement l'ouverture d'un self. Et dans quelques mois, un espace sera dédié aux élèves en BTS avec la création d'un lieu de vie.



La rentrée au collège Olympe de Gouges



Cette rentrée au collège Olympe de Gouges s'est faite dans des locaux rénovés, avec un rafraîchissement des bardages et de la coursive extérieure financé par le Conseil Départemental. Les élèves sont donc accueillis dans des locaux rajeunis.

Des travaux prévisionnels sont également annoncés concernant la toiture.

La rentrée, échelonnée pour permettre aux élèves de 6ème de bien s'approprier les lieux, s'est déroulée dans de bonnes conditions : les parents d'élèves ont pu accompagner leurs enfants sur une demi-journée, rencontrer la direction du collège et les équipes pédagogiques.

La principale a annoncé aux parents de 6ème son projet d'organiser des soirées de rencontres avec eux. Des temps d'échanges leur seront proposés pour mieux comprendre les enjeux de l'école et pour renforcer le lien entre les différents acteurs de la réussite scolaire de leur enfant.

Cette rentrée s'est faite dans des conditions satisfaisantes.

Ce sont donc 441 élèves qui sont accueillis au collège cette année, avec la structure suivante : 4 classes de 6ème, 4 classes de 5ème, 5 classes de 4ème et 4 classes de 3ème (chacune comptant entre 25 et 28 élèves).

Pour cette année scolaire, de nombreux projets sont financés par le Pass Isérois, comme chaque année :

Niveau 6ème : Journées d'intégration et collège à la neige - Les 12 nouveaux travaux d'hercule - découverte du patrimoine.

Niveau 5° : Enluminure médicinale - Les arts du cirque.

Niveau 4° : Arbre à part.

Niveau 3° : Cultures urbaines dans le monde rural - Mosaïques de femmes.

Et bien d'autres projets en complément, dont un voyage en Angleterre en 3° et un voyage en Italie pour les élèves latinistes de 4° et 3°.

Par ailleurs, le parcours avenir (orientation des élèves) est activé dès le niveau 5ème.

Cette rentrée est aussi marquée par un peu plus de sérénité, sans contraintes sanitaires fortes : si le respect des gestes barrières contre le COVID reste un impératif, le port du masque n'est pas obligatoire.

Nouveau dispositif :

Le Contrat d'Engagement Jeune

Le Contrat d'Engagement Jeune s'inscrit dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution ».

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

En vigueur depuis le 1er mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune propose :

- Un accompagnement par un conseiller dédié qui suit le jeune tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable,
- Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités,



- Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois sous condition de ressources et de respect des engagements.

Ce parcours entièrement personnalisé peut durer de 6 à 12 mois* (exceptionnellement jusqu'à 18 mois) pour les jeunes en fonction de leur profil, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.

Pour plus d'informations, contacter
LA MISSION LOCALE « JEUNES »
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE
 Tél : 04 76 38 83 42 - contact@mij-smvi.fr

associations

Un nouveau bureau à l'USC

A l'issue de l'Assemblée Générale, l'Union Sportive Chattoise a constitué son nouveau bureau. Après 8 années de présidence et co-présidence, Philippe Louet a pris un peu de recul en se retirant. Wilfried Roche, co-président jusqu'ici, est donc dorénavant président.

Il s'appuiera sur une équipe d'une quinzaine de membres dont Cédric Guinet-Boucher, trésorier ; Catherine Philippat, secrétaire ; Cristelle Berthuin, communication ; Christelle Vicat, activités festives et Antoine Henry, activités sportives.



Les actus de l'AFR

> *Création d'un centre de loisirs pour les 3-6 ans*

Depuis la rentrée de septembre, l'Association Familles Rurales propose un accueil de loisirs pour les 3-6 ans le mercredi, en complément de celui des 6-12 ans.

Les plus jeunes sont accueillis à l'école maternelle les Chatons par Justine Louet, animatrice diplômée, responsable de leur prise en charge et du programme des activités. Elle est épaulée dans cette tâche par Juliette Gamblin.

Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée ou à la journée et n'ont pas à fournir les repas (livrés par un traiteur). Ateliers artistiques, jeux, activités et sorties avec les 6-12 ans, tout le programme est consultable sur la page Facebook "Afr Chatte Afr Chatte".

Ce nouvel accueil de loisirs fonctionnera, comme pour les plus grands, lors des vacances scolaires (sauf à Noël).

L'accueil des 6-12 ans à l'Espace Enfance Jeunesse, est assuré par Elody Repellin, directrice de l'AFR, et Quentin Favetto, nouvelle recrue de l'association, bien connu des petits Chattois qui fréquentent les garderies périscolaires.

L'accueil de loisirs c'est aussi Adosphère pour les 12-16 ans, durant la première semaine des vacances scolaires, géré par Gérald Poulat. Un programme à la carte en journée ou en soirée.

> *Retour sur le séjour des projets jeunes*

L'AFR, c'est aussi des activités pour les ados. Et cette année, ce sont 22 jeunes âgés de 13 à 15 ans, qui ont



pris la route pour Brettheim dans le cadre du séjour des projets jeunes.

Encadrés par Gérald Poulat, responsable du service jeunesse, les projets jeunes sont destinés aux élèves de 4ème et de 3ème du collège Olympe de Gouges. L'objectif est d'accompagner des jeunes volontaires d'octobre à juin dans l'organisation d'un voyage. Cela permet de favoriser les initiatives et l'autonomie des jeunes et de les familiariser aux valeurs telles que le respect, la cohésion et le travail.

Ces 22 jeunes sont partis à Brettheim du 02 au 13 juillet grâce au fruit de leur travail et au soutien financier de la commune de Chatte, des communes partenaires, de SMVIC, du Conseil Départemental et de l'Europe par le biais de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour les Jeunes).

Le programme était bien rempli : visites des villes de Rottenburg et de Langenburg, participation à la fête du village de Ziplefest, sans oublier des moments de loisir avec le bowling et des parcs d'attractions comme Europapark sur le chemin du retour.

Une aventure axée sur la vie en communauté, l'échange entre jeunes et l'entraide. Une fois de plus le défi est réussi et nos jeunes laissent une belle image d'eux dans l'esprit des habitants de Brettheim. L'accueil des adolescents de Brettheim en mai 2023 dans notre commune est déjà en prévision.



> LES 100 ANS DE L'USC :

Quatre jours d'une très belle fête pour célébrer le centenaire de notre club de foot local : des matchs, des jeux et animations pour les enfants, une exposition photos, un repas dansant... et la venue de nos amis brethemois ! Etait présent le doyen du club, René Pelerin, 93 ans, avec sa première licence datant de 1945.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés pour l'organisation de ce centenaire.



> **LA VOGUE** : Cette édition 2022 a permis de renouer avec les grandes festivités d'antan mais avec aussi des nouveautés, comme un grand loto de l'été et une nuit des sosies. Un final en apothéose pour la soirée de clôture et les milliers de personnes venues admirer un splendide feu d'artifice.

Bravo et merci à l'ensemble de l'équipe du comité des fêtes pour leur travail et ces 3 jours de fête.



> **LE MARCHÉ D'ARTISANS** : A l'occasion du traditionnel marché du dimanche, quelques artisans et producteurs locaux ont été invités à participer à celui du 21 août. L'idée avait été lancée par la commission culture d'animer le Champ de Mars lors de ce rendez-vous dominical, avec notamment de la musique. Cette initiative sera reconduite le 23 octobre 2022 puis en février 2023.



> LA FÊTE DE LA MUSIQUE :

Retour gagnant pour ce bel événement qui marque le début de l'été ! Lancement de la soirée avec le chœur d'hommes Entresol, une nouvelle édition du concours « Si ça vous chante », remporté par Rachel Chioldin, avec un prix « coup de cœur » de la ville de Chatte décerné à Maïa Miclo, mais également un concert du célèbre groupe local « On s'erre les coudes ».



➤ LE FORUM DES ASSOCIATIONS :

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations a attiré une fois de plus un grand nombre de familles, venues pour la plupart s'inscrire aux nombreuses activités proposées à Chatte. Comme le veut la tradition, la municipalité avait organisé la réception d'accueil des nouveaux habitants de la commune. Un temps d'échanges apprécié de tous !



➤ **CINÉMA PLEIN AIR** : C'était une première à Chatte ! Grâce au travail mené en collaboration avec le cinéma les Méliès, la commune a proposé une séance ouverte à tous, avec la projection du film « Le Chêne et ses habitants ». Parents, enfants, toutes générations confondues ont profité d'une soirée à la belle étoile.

➤ TOURNOI DE RENTRÉE DE L'USC :

34 équipes présentes, 380 jeunes footballeurs enthousiastes et de nombreux éducateurs et bénévoles mobilisés : tout était réuni pour une grande fête du football !

En U13, c'est l'Association Sportive de Lyon Montchat qui a remporté le challenge Mamery Bamba. En U11, ce sont les joueurs de l'Association Sportive de Génissieux qui ont gagné le Challenge Kylian Bernard.



➤ LES JOURNÉES DU PATRIMOINE :

Nos associations locales étaient mobilisées, avec des visites du site de la Galicière et un parcours de découverte d'artistes locaux, proposé par la nouvelle équipe d'Amede'us.



@ LesAmis de la Galicière

Vendredi 14 octobre 2022

SOIRÉE CONCERT D'ALAIN NOËL GENTIL

organisée par l'amicale des donneurs de sang bénévoles de St Marcellin et sa région
20h30 - Espace Vincendon Dumoulin
Entrée : libre participation aux frais

Du vendredi 14 octobre au dimanche 16 octobre 2022

LES SOIRÉES DU CINÉMA ALLEMAND

organisées par le comité de jumelage en partenariat avec Les Méliés.
Projections à la salle Alexandre Collenot
Vendredi 14 octobre à 19h30 : « Le mur qui nous sépare » de Norbert Lechner
Samedi 15 octobre à 19h30 : « L'affaire Collini » de Marco Kreuzpaintner
Dimanche 16 octobre à 17h00 : « Cléo » de Erick Schmitt
Tarifs : 5 € la séance / Pass pour les 3 films 12 € / Demi-tarif pour les scolaires

Dimanche 23 octobre 2022

MARCHÉ ANIMÉ

de 9h00 à 12h00 - Place du Champ de Mars
Artisans, producteurs locaux, promenades à poney...
Concert à 11h00

Dimanche 23 octobre 2022

PUCIER DES COUTURIÈRES

4^{ème} édition
de 9h30 à 17h00
Salle Alexandre Collenot
Vente de couture, tissus, fils, galons, boutons, aiguilles etc...
Animation théâtre et danse à 15h00
Entrée : 1€ - Gratuit pour les enfants
Buvette sur place

Mardi 25 octobre 2022

CLUB LECTURE

de 16h00 à 18h00 - Médiathèque

Vendredi 28 octobre et samedi 29 octobre 2022

RALLYE DE LA NOIX DE GRENOBLE

Mercredi 02 novembre 2022

JOURNÉE DES ENFANTS À LA MÉDIATHÈQUE !

Temps des histoires à 10h30
Promenade en forêt... Pour les 0-6 ans
L'atelier des petits artistes
de 14h00 à 15h00 ou de 15h15 à 16h15
Atelier bois pour les 7-12 ans - Nombre de places limitées - SUR INSCRIPTION

Du mercredi 02 novembre au mercredi 30 novembre 2022

EXPOSITION « CHAMBARAN, UNE FORÊT DES HOMMES »

A la découverte de la valorisation du bois et du devenir de la forêt. Dans le cadre des « Forestivités », une initiation du Département de l'Isère / Exposition prêtée gracieusement par « La Charte forestière des Chambaran ».
A la médiathèque (heures habituelles d'ouverture)

Vendredi 04 novembre 2022

CONFÉRENCE « L'ÉPOPÉE DU BOIS D'HIER À DEMAIN »

en présence d'historiens et scientifiques qui interviendront sur le thème du lien ancestral tissé entre l'homme et la forêt.
19h00 - Maison des Associations (SUR INSCRIPTION auprès de la médiathèque)

Samedi 05 novembre 2022

ATELIER D'ÉCRITURE

de 10h00 à 15h00 - Médiathèque
En immersion autour du thème de la forêt. Balade en matinée pour susciter la créativité, suivie d'un repas partagé. L'après-midi sera consacré à l'écriture. SUR INSCRIPTION

Samedi 05 novembre 2022

REPAS DANSANT

organisé par le FNACA
12h00 - Salle Alexandre Collenot

Samedi 05 novembre et dimanche 06 novembre 2022

VENTE DE BOUDINS, CAILLETES ET SAUCISSONS

par l'Amicale des sapeurs-pompiers
Samedi : de 15h00 à 19h00
Dimanche : à partir de 8h00
devant la caserne

Dimanche 13 novembre 2022

VIDE-GRENIER

organisé par l'Harmonie
de 8h00 à 17h00
Espace Vincendon Dumoulin
Contact : harmonie.chatte@outlook.com
06 83 47 92 67

Mercredi 16 novembre 2022

SPECTACLE POUR LES TOUT-PETITS

LOU(HOU)P - Cie Najico
17h00 - Médiathèque
Théâtre de papier d'après « Moi j'ai peur du loup » écrit et illustré par E. Vast.
Pour les 1-3 ans - SUR INSCRIPTION

Samedi 19 novembre 2022

CONCERT ACOUSTIQUE CHANT - GUITARE « MUSIQUES DU MONDE »

de l'association Ballade
10h30 - Médiathèque

Samedi 19 novembre et dimanche 20 novembre 2022

SPECTACLE THÉÂTRAL « HOMMAGE À MOLIÈRE »

proposé par Thélème dans le cadre de l'année Molière.
En costumes d'époque et sur des musiques de Lullu, les comédiens de Thélème essaieront de faire revivre ce grand auteur, en alternant des scènes connues et rappels sur sa vie et son œuvre.
Salle Alexandre Collenot
Samedi à 20h30
Dimanche à 15h30
Tout public - Entrée libre

Vendredi 25 novembre 2022

DON DU SANG

de 16h00 à 19h30
Salle Alexandre Collenot

Dimanche 27 novembre 2022

BOURSE AUX JOUETS

organisée par l'AFR
de 8h00 à 15h00 - Salle Alexandre Collenot
Tarif : 6 € la table / 10 € les 2 tables
Inscriptions et renseignements auprès d'Elody (alshchatte@gmail.com - 06 15 13 63 07)

Dimanche 27 novembre 2022

MARCHÉ DE NOËL

Exposants, animations...
Programme complet à découvrir très bientôt !
Page facebook : Comité Fêtes Chatte

Mardi 29 novembre 2022

CLUB LECTURE

de 16h00 à 18h00 - Médiathèque

Samedi 03 décembre 2022

LOTO DE LA MFR

20h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Mercredi 07 décembre 2022
REPAS DE NOËL DES AÎNÉS OFFERT PAR LE CCAS

12h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Samedi 10 décembre 2022

APÉRITIF DINATOIRE ANIMÉ PAR NOSTALGIA ET SOSIE DE MICHEL SARDOU

20h00 - Espace Vincendon Dumoulin
Contact : 07 81 56 43 92

Samedi 17 décembre 2022

APÉRO-CONCERT

organisé par l'A.C.O.
avec Théo et The Comments
19h00 - Espace Vincendon Dumoulin
Contact : aconattri.assoconnect.com
Tarif : 10 € / 5 € pour les 12-18 ans / Gratuit -12 ans

Dimanche 18 décembre 2022

CONCERT DE NOËL ET CHANTS MULTI-CULTURELS

avec le chœur paroissial St Luc
15h00 - Eglise de Chatte
Entrée : libre participation aux frais

Samedi 07 janvier 2023

SOIRÉE NÉPALAISE

organisée par l'association « Parrains et marraines pour le Népal »
20h00 - Salle Alexandre Collenot
En présence de Dawa Dachhiri Sherpa.
Tarif : 10 € / Gratuit -12 ans
Projection du film « 300 km vers l'Everest », exposition photos, stands...

Vendredi 13 janvier 2023

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

18h30 - (Lieu à confirmer)

Du vendredi 20 janvier au dimanche 23 janvier 2023

PIÈCE DE THÉÂTRE « LE BASU »

PAR LES DUGOMIER

Vendredi (première) et samedi : 20h30
Dimanche : 15h30
Tarif : 8 € - Contact : 07 81 56 43 92

Mercredi 11 janvier 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

14h00 - Salle Alexandre Collenot

Samedi 21 janvier 2023

FÊTE DE LA SAINT-VINCENT

18h30 - Eglise de Chatte
avec l'Harmonie et le chœur paroissial

Samedi 28 janvier 2023

LOTO DE L'USC

20h00 - Espace Vincendon Dumoulin